

## AESH : DES PERSONNELS MÉPRISÉS, PRÉCARISÉS, SACRIFIÉS !

Jeudi 16 janvier 2025, les accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH) étaient en grève et ont porté leurs revendications partout en France, notamment dans le Gard et la Lozère. Elles ont été reçues en audience par les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale (DASEN). Aucun de ces représentants de l'État n'a été en capacité de répondre aux revendications et éléments qu'elles ont fait remonter.

Rappelons que le métier d'AESH existe depuis la Loi de finances initiale pour 2014, lesquelles remplacent les Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) : le nom a peut être changé mais pas la précarité. Depuis 2006 le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés à l'école a considérablement augmenté (passant de 155 000 en 2006 à 436 000 en 2024), néanmoins l'Éducation nationale n'a pas mis en œuvre les moyens nécessaires. Les personnels AESH sont en grande souffrance, les conditions de travail sont dégradées. SUD éducation Gard-Lozère dénonce depuis longtemps l'incurie des moyens mis en œuvre pour l'inclusion scolaire.

**SUD éducation Gard-Lozère revendique :**

- **la création d'un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH ;**
- **l'augmentation des rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute leur carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B ;**
- **un temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24h ;**
- **l'abandon des PIAL et des PAS ;**
- **la garantie d'accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions ;**
- **le recrutement d'AESH à la hauteur des besoins.**

**Et pour cela elles continueront à se mobiliser  
afin que leurs voix soient entendues !**